REDBIRD
PREVENTION ET SECOURISME A LA REUNION

REDBIRD_V3 du 02/10/2025

Programme de formation
Port des Équipements de Protection Individuelle - Travail en hauteur

Objectifs de la formation

- Connaître les enjeux du port des EPI
- Prendre conscience de la nécessité du port des EPI
- Connaître les responsabilités

Réglementation

Obligation de l'employeur : « Former et entraîner les utilisateurs au port de l'EPI. Cette formation doit être renouvelée aussi souvent que nécessaire pour que l'EPI soit utilisé conformément à sa consigne d'utilisation. »
Articles du Code du travail : R4323-25 - L1251-23 - L1251-43 - R4323-99 - R4323-25

Personne concernée et Prérequis

Tout personnel devant utiliser un EPI

Aucun niveau de connaissance préalable n'est requis pour suivre cette formation

Méthodes et moyens pédagogiques

Modalités : en présentiel
Méthodes pédagogiques : Alternance d'exposés théoriques de démonstration et d'explications du formateur, mise en situation
Matériel : EPI de classe 3
Intervenant : Formateur à la sécurité aux travaux en hauteur

Organisation et Modalités d'accès

Nombre de participants : 4 à 10 participants
Durée : 7 heures soit 1 journée
Modalités d'accès :

- Par l'employeur (plan de développement des compétences/OPCO)
- A l'initiative du salarié (plan de développement des compétences/fonds propres)

Délai d'accès :

- En intra : dates, horaires et lieu de votre choix

Accessible aux personnes en situation de handicap. Merci de bien vouloir nous le signaler au préalable afin de mettre en œuvre toutes les mesures nécessaires

Modalités d'évaluation

- Questionnaire de positionnement
- QCM
- Exercices pratiques
- Questionnaire de satisfaction

Modalités financières

Tarif intra-entreprise : 750€ pour le groupe
Plan de développement des compétences OPCO

REDBIRD_V3 du 02/10/2025

Programme de formation
Port des Équipements de Protection Individuelle - Travail en hauteur

Contenu de la formation

THEORIE

Le contexte réglementaire :

- Le code du travail
- Responsabilité du chef d'établissement
- Responsabilité du salarié
- Définition d'un EPI

Notion de danger / risque

- Exemple de situation professionnelle

Notion de prévention / Protection

- Exemple de situation professionnelle

Les différents moyens de protection :

- Les chutes de Hauteur
- Les produits chimiques
- Le risque thermique
- Les bruits
- Les écrasements
- Les coupures
- Les déplacements
- La circulation

PRATIQUE

Démonstration de l'utilité des EPI

- Gants (tests de coupures avec fausses mains)
- Casque (tests de chutes d'objets)
- Chaussures (tests d'écrasements)
- Lunettes (tests de projections)
- Protections auditives (simulations d'acouphènes)

L'utilisation des EPI

- Utiliser en toute sécurité
- Les situations à risque
- Le comportement des utilisateurs
- L'entretien des différents EPI
- Mise en situation professionnelle

Contact :
Mylène DUBROCA
0692 55 44 28
redbird.reunion@gmail.com